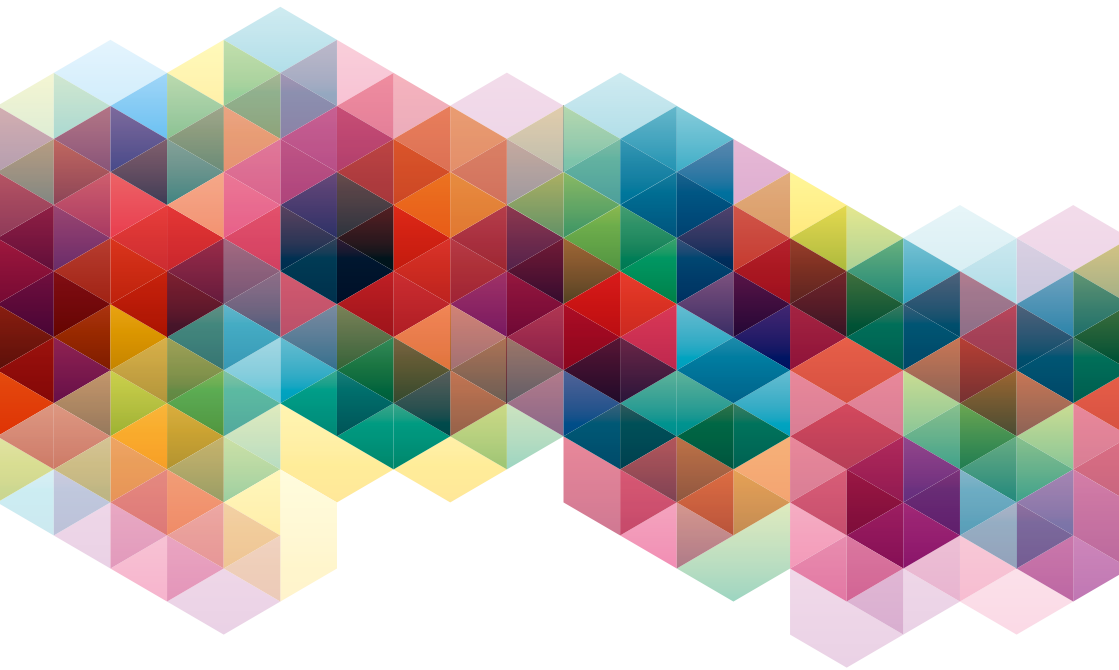


Comprendre la vaccination

Enfants, adolescents, adultes



La vaccination permet de protéger chacun de nous contre différents microbes (virus et bactéries) à l'origine de maladies infectieuses.

Le principe de la vaccination remonte à plus de 200 ans. En 1796, le médecin anglais Edward Jenner met au point le premier vaccin contre la variole. En 1885, Louis Pasteur réalise la première vaccination contre la rage. L'histoire est en marche : le principe de la vaccination est identifié et de plus en plus de vaccins contre des maladies graves sont créés.

On se vaccine pour soi-même, mais aussi pour protéger ses parents, ses enfants, ses proches, ses collègues et les autres membres de la collectivité qui ne peuvent pas être vaccinés parce que malades ou trop jeunes. Les personnes vaccinées contribuent à protéger les non-vaccinées ou ceux chez qui la vaccination est moins efficace.

Se faire vacciner, tenir à jour son carnet de santé ou de vaccination en suivant le calendrier des vaccinations, c'est participer à la lutte contre les infections en France et dans le monde.

Ce livret répond à vos questions et vous permet de mieux comprendre l'utilité des vaccins, pour faire reculer – et même disparaître – certaines maladies très graves.

SOMMAIRE

LA VACCINATION EXPLIQUÉE SIMPLEMENT 6

Les questions les plus courantes. 6 à 17

DIPHTÉRIE TÉTANOS POLIOMYÉLITE 18

Pourquoi des personnes meurent-elles encore du tétanos chaque année en France ? 19

Pourquoi se faire vacciner contre certaines maladies qui ont presque disparu de France ? 19

COQUELUCHE 20

Pourquoi faut-il faire un rappel de vaccination contre la coqueluche à chaque grossesse et à l'âge de 25 ans ? 20

HAEMOPHILUS INFLUENZAE DE TYPE B 21

À quel moment se faire vacciner contre l'Haemophilus influenzae de type b ? 21

HÉPATITE B 22

Le vaccin contre l'hépatite B est-il vraiment utile ? 22

La vaccination contre le virus de l'hépatite B comporte-t-elle des risques ? 23

PNEUMOCOQUE 24

Quand et qui doit-on vacciner contre le pneumocoque ? 24

INFECTIONS À MÉNINGOCOQUE 25

À quel moment se faire vacciner contre le méningocoque C ? 25

À quel moment se faire vacciner contre le méningocoque B ? 25

ROUGEOLE OREILLONS RUBÉOLE **26**

Est-ce qu'il y a un risque pour la santé à se faire vacciner avec le vaccin ROR ? 27

INFECTIONS À PAPILLOMAVIRUS **28**

Qui faut-il vacciner contre les HPV ? 29

Les vaccins contre les HPV peuvent-ils provoquer des scléroses en plaques ? 29

La vaccination contre les HPV est-elle vraiment utile ? 29

GRIPPE **30**

Pourquoi doit-on faire le vaccin contre la grippe tous les ans ? 30

ZONA **31**

Pourquoi et quand se faire vacciner contre le zona ? 31

TUBERCULOSE **32**

Quand et quels enfants faut-il vacciner contre la tuberculose (BCG) ? 32

Pourquoi certaines personnes vaccinées attrapent-elles quand même la tuberculose ? 32

COVID-19 **33**

VACCINS DU VOYAGEUR **34**

CONSEILS PRATIQUES **36**

LA VACCINATION EXPLIQUÉE SIMPLEMENT

À quoi servent les vaccins ?

La vaccination est le moyen le plus efficace de se protéger contre certaines infections graves.

Grâce à la vaccination, la variole a disparu et d'autres infections, comme la poliomyélite, sont devenues très rares.

D'autres maladies pour lesquelles il existe un vaccin, comme la rougeole, existent toujours en raison d'une vaccination encore insuffisante de la population.

C'est pour continuer à se protéger contre ces maladies qu'il est important de se faire vacciner. Plusieurs millions de personnes sont vaccinées chaque année en France.



Les vaccins, comment ça marche ?

Les vaccins sont composés d'un microbe, fragmenté ou en entier, tué ou atténué, ou de toxines si le microbe en fabrique, rendues inactives. **Quand on fait une vaccination, on introduit dans le corps, par une piqûre, la bouche ou le nez, ce microbe rendu totalement inoffensif et qui ne peut pas entraîner la maladie.**

Notre corps réagit en fabriquant des défenses appelées "anticorps". Au cours de la vie, lorsque le corps rencontre le vrai microbe, il le reconnaît. Il sait donc se défendre efficacement contre lui (voir page suivante).

Les vaccins protègent seulement des maladies contre lesquelles on est vacciné (par exemple, le vaccin contre la grippe ne protège que contre la grippe).



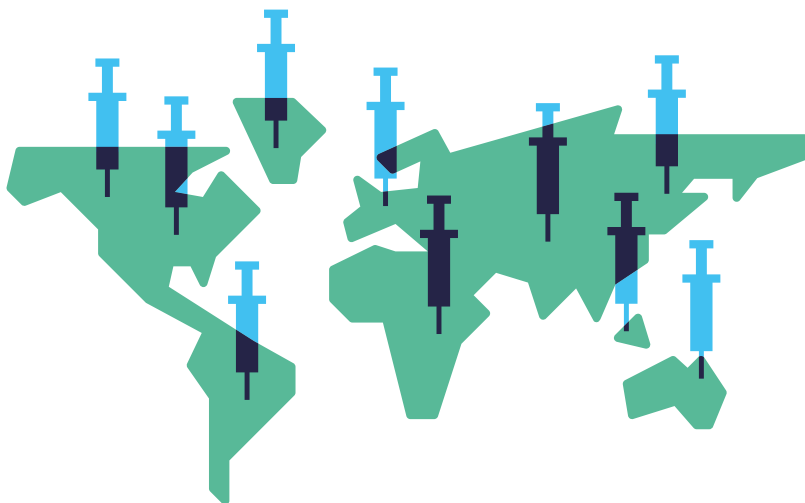
Les vaccins détruisent-ils la protection naturelle contre les maladies ?

Non. Au contraire, les vaccins renforcent les protections naturelles et aident le corps à se préparer à l'avance pour pouvoir lutter contre les maladies ciblées par les vaccins.



Pourquoi certaines maladies ont-elles aujourd'hui disparu ?

Au cours de l'histoire, **les deux progrès qui ont le plus fait augmenter l'espérance de vie dans le monde et amélioré la santé des populations sont l'accès à l'eau potable et la vaccination.** Certaines maladies réapparaissent dès que la proportion de personnes vaccinées diminue.





Que se passerait-il si les gens arrêtaient de se faire vacciner ?

Il y aurait beaucoup plus de cas de maladies infectieuses, de complications graves et plus de décès. **Pour certaines maladies, il y aurait des épidémies régulières.** Il y a des exemples récents de ce type de situation :

- ◆ Aux États-Unis, la vaccination contre la coqueluche a baissé en 2013, ce qui a entraîné une forte augmentation du nombre de cas de coqueluche : 21 000 cas ont été recensés en 2013 contre 1 000 cas en 1973.
- ◆ Une grosse épidémie de rougeole a eu lieu, en France, de 2008 à 2012 du fait du nombre insuffisant de personnes vaccinées contre cette maladie. Une autre épidémie est survenue en 2018 et 2019.

La vaccination contre la Covid-19 a permis de diminuer le nombre de formes graves et de décès en France et dans le monde.

Avec autant de vaccins est-ce qu'on ne sollicite pas trop le système immunitaire ?

Non. Le système immunitaire (système de défense) est capable de faire face à beaucoup d'attaques en même temps. Il est fait pour se défendre contre énormément de microbes. Se faire vacciner ne diminue ni sa force ni ses capacités.

Est-il possible de faire plusieurs vaccins en même temps ?

Oui. Si certains vaccins sont administrés en même temps, c'est qu'ils sont compatibles et qu'ils ont la même efficacité lorsqu'ils sont donnés ensemble.

Le calendrier des vaccinations c'est quoi ?

Le calendrier des vaccinations décrit l'ensemble des vaccins qu'il faut faire selon l'âge de la personne (nourrissons, enfants, adultes, personnes âgées, etc.).

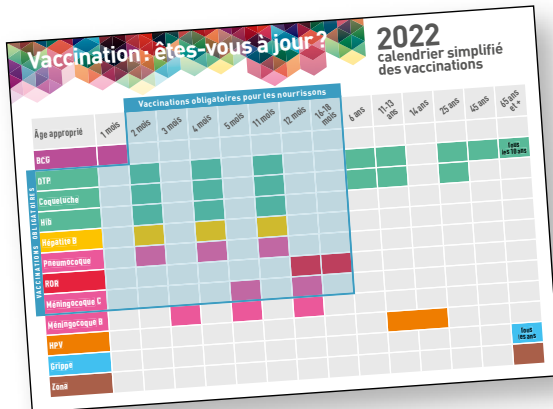
Il précise aussi le nombre d'injections, les rappels et l'espacement entre les vaccins. Il indique quels sont les vaccins à faire suivant les particularités de chacun (femmes enceintes, métiers spécifiques, personnes dont le système immunitaire fonctionne mal, etc.).

Il est publié chaque année par le ministère de la Santé après avis de la Commission technique des vaccinations de la Haute Autorité de santé.

Pourquoi est-ce que le calendrier des vaccinations change régulièrement ?

Le calendrier des vaccinations peut changer pour s'adapter à :

- ◆ l'évolution des maladies, leur fréquence, aux risques d'épidémies, aux groupes de personnes les plus touchées (qui peuvent changer au cours du temps).
- ◆ l'existence de nouveaux vaccins et l'évolution des vaccins qui existent déjà.
- ◆ Des nouvelles connaissances scientifiques sur la durée de protection des vaccins.





Est-ce que la vaccination c'est aussi pour les adultes ?

Oui, la vaccination est aussi très utile chez l'adulte. Il est nécessaire que les adultes fassent les rappels des vaccins qu'ils ont eus lorsqu'ils étaient enfants. En effet, **les défenses du corps peuvent diminuer avec le temps et doivent être réactivées**, comme par exemple pour des maladies comme le tétanos, la diphtérie ou la coqueluche.

Il n'est jamais trop tard pour se faire vacciner: les adultes peuvent aussi se faire vacciner même s'ils n'ont jamais été vaccinés auparavant.

Certains vaccins concernent plutôt les adultes surtout s'ils sont âgés ou immunodéprimés (leur organisme se défend mal contre les infections) et ne sont pas fait systématiquement pendant l'enfance.

Certains vaccins sont recommandés ou exigés pour les adultes (et parfois les enfants) lors d'un voyage dans certains pays.

Pourquoi certains vaccins sont-ils obligatoires ?

Certains vaccins sont rendus obligatoires dès qu'un risque pour la santé des populations apparaît. Au XX^e siècle, la vaccination obligatoire a permis de faire disparaître de graves épidémies.

Pour une protection collective contre les maladies infectieuses, la proportion de personnes vaccinées (couverture vaccinale) devrait être de 95 %. En France, cette couverture est atteinte pour les trois maladies contre lesquelles la vaccination était déjà obligatoire (diphtérie, tétanos et poliomyélite). En revanche, pour d'autres vaccins (Rougeole-oreillons-rubéole), les couvertures vaccinales ne sont pas suffisantes et à l'origine d'épidémies, de décès ou d'handicaps évitables.



—>
0 cas de poliomyélite en France depuis 1997. **0** cas de varicelle dans le monde depuis 1977.

—>
1 000 décès dus au tétanos étaient déclarés en 1945, 171 en 1995, **7** en 2005 et depuis 2012 entre **0** et **1** cas par an.



La vaccination de l'enfant permet de le protéger, et de le protéger longtemps. Elle agit aussi comme un bouclier, notamment pour les personnes les plus fragiles qui nous entourent comme les petits nourrissons – trop jeunes pour être vaccinés –, les femmes enceintes, les personnes âgées et les personnes dont l'état de santé est fragile. Il s'agit donc d'une protection individuelle et collective.

Quels sont, en France, les vaccins obligatoires ?

Les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite, la coqueluche, l'*Haemophilus influenzae* b, l'hépatite B, le pneumocoque, le méningocoque C, la rougeole, les oreillons et la rubéole sont obligatoires avant l'âge de 2 ans pour les **nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018**. Cette obligation a déjà permis d'augmenter la couverture vaccinale.

Pour les enfants de plus de 12 mois résidant en Guyane française, la vaccination contre la fièvre jaune est aussi obligatoire.

Chez les adultes, **il y a des vaccinations obligatoires pour certains métiers, exposés à un risque** plus important de transmission de maladies, comme par exemple les **personnels de santé**.





Les vaccins sont-ils remboursés ?

Le vaccin rougeole-oreillons- rubéole (ROR) est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie pour les enfants et les adolescents jusqu'à 17 ans inclus (65 % au-delà de 17 ans). Les vaccins contre la Covid-19 sont également pris en charge à 100%.

Les vaccins sont remboursés à 65 % sur prescription médicale pour les maladies suivantes : diphtérie, tétanos, poliomyélite, coqueluche, hépatite B, méningites à *Haemophilus influenzae* b, pneumocoque, méningocoque B et C, rougeole, oreillons, rubéole (ROR). En général, les complémentaires santé (mutuelles) remboursent la part restante (35 %).

Les vaccinations en général sont gratuites (sans avance de frais) dans les centres de protection maternelle et infantile et dans les centres de vaccination publics.

Pourquoi les vaccins sont-ils nécessaires pour l'entrée en collectivité ?

Les enfants les plus jeunes ne sont pas encore protégés contre certaines maladies.

Vacciner ses enfants, c'est les protéger contre des maladies graves mais aussi protéger les autres, trop petits ou trop fragiles pour être vaccinés, et c'est diminuer le risque d'épidémies.

Pour les enfants **nés à partir du 1^{er} janvier 2018**, les onze vaccinations obligatoires sont exigées **pour être admis en collectivité depuis le 1^{er} juin 2018**. Les parents doivent présenter le carnet de santé de l'enfant, dûment rempli par un médecin ou le professionnel de santé avec son tampon, ou un certificat de

← →
11
vaccinations
obligatoires
pour les enfants
nés à partir du
1^{er} janvier 2018.



vaccination pour être admis en crèche ou dans toutes les collectivités d'enfants : assistant(e)s maternel(le)s, école, centre de loisirs, colonie de vacances, etc. Si leur enfant n'est pas vacciné, les parents ont trois mois pour se mettre en conformité avec la loi.

Pour les **enfants nés avant le 1^{er} janvier 2018**, les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite continuent d'être exigées pour entrer en collectivité.

Sauf contre-indication médicale reconnue, les enfants n'ayant pas reçu les vaccinations obligatoires ne peuvent pas entrer en collectivité.

Pourquoi le médecin vérifie-t-il le carnet de vaccination de mon enfant ?

Les médecins généralistes, les pédiatres, les infirmières scolaires, les sages-femmes vérifient si les vaccins ont été faits et si des rappels sont nécessaires.

Ces professionnels de santé informent les parents de l'importance de la vaccination pour leur enfant et pour la collectivité.

Ils expliquent également les risques pour sa santé et celle des autres si l'on refuse de les faire vacciner. Dans le cadre des vaccins obligatoires, la loi doit être respectée.



Qui met au point les vaccins ?

Les vaccins sont mis au point par les chercheurs universitaires, des fondations publiques ou par des laboratoires pharmaceutiques.

La vaccination comporte-t-elle des risques ?

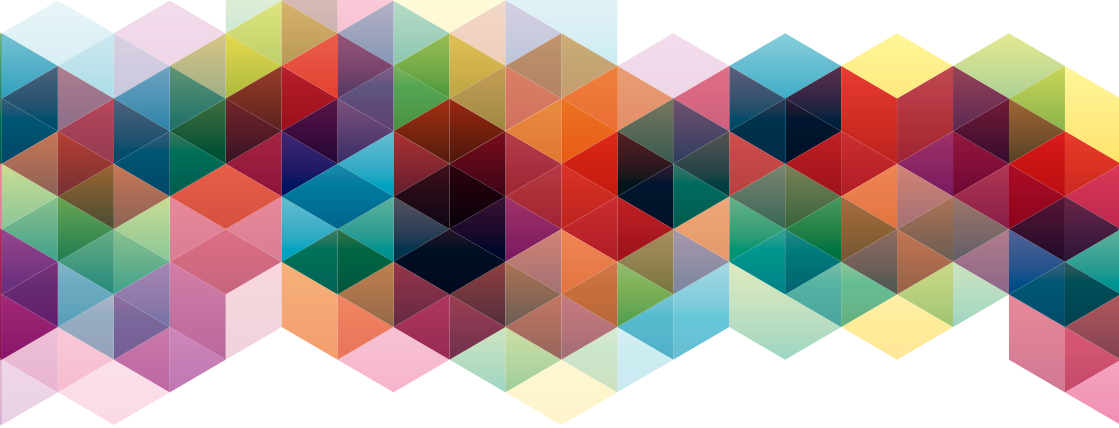
Les études menées sur les vaccins ne montrent pas de risque plus important de développer une maladie après avoir été vacciné.

D'ailleurs, **plusieurs centaines de millions de personnes sont vaccinées chaque année en France et dans le monde sans développer de maladies particulières.**

Le vaccin est un médicament. Comme pour tous les médicaments, il peut y avoir des effets secondaires ou indésirables (un peu de fièvre, une douleur au point d'injection). Ces effets éventuels sont beaucoup moins importants que ceux que peut causer la maladie contre laquelle protège le vaccin.

Il existe aussi des circonstances où l'on ne peut pas faire certains vaccins : c'est ce que l'on appelle les contre-indications. Votre médecin vérifiera avec vous si vous pouvez ou non être vacciné au moment voulu.





À quoi sert l'aluminium présent dans les vaccins ?

L'aluminium est un composant (appelé adjuvant) utilisé dans la fabrication de certains vaccins depuis 1926, pour augmenter la réaction immunitaire et améliorer leur efficacité.

De nombreuses recherches et études scientifiques ont été menées pour vérifier que l'aluminium était sans danger. Aucun effet nocif n'a été établi. Des traces d'aluminium peuvent rester autour du point d'injection pendant plusieurs années après l'injection, sans danger pour la santé.



Quelles sont les autorités qui encadrent la vaccination en France ?

- ◆ Le ministère de la Santé élabore la politique vaccinale.
- ◆ La Haute Autorité de santé avec la Commission technique des vaccinations donne des avis et des recommandations sur les vaccinations en se basant sur les connaissances scientifiques. Elle évalue également le service rendu des vaccins autorisés si le laboratoire qui les produit souhaite qu'ils soient remboursés par l'Assurance maladie.
- ◆ Santé publique France assure la surveillance des maladies pour lesquelles il existe des vaccins et le suivi des couvertures vaccinales. Elle est en charge de l'information sur les vaccinations du public et des professionnels de santé.
- ◆ L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) contrôle la qualité des vaccins et surveille le rapport bénéfice/risque des vaccins en collectant tous les effets indésirables déclarés. Elle travaille en collaboration avec l'Agence européenne des médicaments.



Y aura-t-il de nouveaux vaccins ?

De nombreux scientifiques et chercheurs travaillent ensemble en France et à l'étranger pour trouver de nouveaux vaccins et proposer aux populations du monde entier des solutions pour lutter contre les maladies infectieuses, qui provoquent encore aujourd'hui des épidémies et des millions de décès chaque année. Pour la Covid-19, la mise au point de vaccins a été rapide grâce à toutes les recherches en cours.

Parmi les maladies infectieuses qui font l'objet de recherches intensives, on peut citer la dengue, la maladie à virus Ebola, l'infection à VIH (virus de l'immunodéficience humaine responsable du sida), l'hépatite C ou encore le paludisme.

Le saviez-vous ?

Une centaine de candidats-vaccins ont été développés contre la Covid-19 et six ont été validés en Europe. Deux sont des vaccins « à ARN messager » qui fait fabriquer à nos cellules une protéine du virus. Cela va permettre ensuite à l'organisme de se défendre.



DIPHTÉRIE TÉTANOS POLIOMYÉLITE



Il existe **1 vaccin** qui combine une protection contre la diphtérie, le tétanos, la poliomyélite, la coqueluche, la bactérie *Haemophilus influenzae b* et l'hépatite B.

La diphtérie peut se transmettre par la toux et les éternuements.

Généralement, elle prend la forme d'une angine grave, qui peut entraîner des complications et provoquer la mort par asphyxie. La diphtérie ne se transmet plus d'homme à homme en France mais il existe encore des foyers dans le monde avec quelques cas importés en France. La vaccination de toute la population permet donc d'éviter la transmission du microbe responsable de la diphtérie et la réapparition d'épidémies en France.

Le tétanos est causé par une bactérie

qui vit très longtemps (plus de cent ans) et qui se trouve partout dans la terre. Elle s'introduit dans le corps par une blessure ou une petite plaie. Le tétanos atteint le système nerveux et il est mortel une fois sur trois ou peut laisser des séquelles graves.

Le vaccin est le seul moyen d'être protégé contre le tétanos car il n'existe pas d'immunité naturelle (c'est-à-dire pas de défenses naturelles) contre cette maladie.

La poliomyélite est une infection virale

qui, dans sa forme la plus grave, provoque des paralysies des bras, des jambes ou des muscles qui permettent de respirer. Ces paralysies peuvent laisser des déformations presque toujours définitives.

En France, la vaccination contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite est obligatoire pour tous les nourrissons depuis longtemps.



Pourquoi y a-t-il encore chaque année des personnes qui meurent du tétanos en France ?

Parce qu'elles ne sont pas protégées par la vaccination et que le tétanos est un bacille fréquent (les personnes qui jardinent et qui bricolent sont particulièrement exposées au risque de maladie) et mortel dans un cas sur trois. Certaines personnes n'ont jamais été vaccinées ou bien leur vaccination est trop ancienne.

Après avoir été vaccinée contre le tétanos, une personne adulte est protégée pendant environ vingt ans. Les rappels, à l'âge adulte, se font à 25 ans, 45 ans, 65 ans, puis au-delà, tous les dix ans.

Pourquoi se faire vacciner contre certaines maladies qui ont presque disparu de France ?

Les microbes ne s'arrêtent pas aux frontières. La vaccination reste indispensable car de nombreuses personnes voyagent dans des pays où des maladies, qui pourraient être évitées par la vaccination, sont encore présentes: c'est le cas de la poliomyélite dans certains pays d'Afrique et d'Asie. Cette maladie pourrait réapparaître chez des personnes non vaccinées ou n'ayant pas effectué leurs rappels.



En 2015 et 2016,
2 enfants non
vaccinés sont morts
de **diphtérie**
en Europe.

COQUELUCHE

La coqueluche est une maladie respiratoire due à une bactérie.



Elle est très contagieuse et se transmet par la toux par des personnes infectées. La coqueluche est fréquente chez les adultes. Elle est grave lorsqu'elle touche des personnes fragiles comme les nourrissons (complications respiratoires ou cérébrales graves qui peuvent conduire à des décès).

Pourquoi faut-il faire un rappel de vaccination contre la coqueluche à chaque grossesse et à l'âge de 25 ans ?

La coqueluche est particulièrement grave chez les nourrissons de moins de 3 mois : ils sont alors trop jeunes pour être vaccinés.

La vaccination des femmes enceintes est ainsi recommandée dès le deuxième trimestre de chaque grossesse. Les anticorps produits grâce à la vaccination de la femme sont transférés à son futur bébé qui est ainsi protégé dès la naissance et pendant plusieurs mois.

Si la mère n'est pas vaccinée pendant la grossesse, il faut alors s'assurer avant ou juste après la naissance du bébé que l'entourage est à jour de sa vaccination (parents, frères et sœurs, grands-parents, personnes qui garderont le nourrisson).

L'efficacité du vaccin contre la coqueluche n'est pas définitive. Avoir eu la maladie dans l'enfance ne protège pas toute la vie et il est possible de l'attraper plusieurs fois dans sa vie. Ainsi, un rappel à 25 ans permet à des futurs parents d'éviter de transmettre la maladie à leur nourrisson en restimulant leur protection. Cette vaccination n'empêche pas de vacciner de nouveau les femmes pendant leur grossesse.

La vaccination contre la coqueluche est obligatoire chez le nourrisson né à partir du **1^{er} janvier 2018.**

HAEMOPHILUS INFLUENZAE DE TYPE B

La bactérie *Haemophilus influenzae* de type b, appelée couramment « Hib », est très répandue. Elle se retrouve facilement dans les voies aériennes supérieures (nez, gorge).

Elle peut être transmise par les gouttelettes de salive des personnes infectées.

Cette bactérie peut entraîner des infections locales, comme une otite ou une épiglottite, infection de l'arrière-gorge (larynx) pouvant entraîner une asphyxie. Elle peut également se disséminer dans l'organisme par le sang (septicémie) et provoquer des méningites (infections des enveloppes du cerveau).

Environ 95 % de ces infections surviennent avant l'âge de 5 ans.

Les méningites à *Haemophilus influenzae* b peuvent être mortelles ou laisser des séquelles graves (surdité, cécité) dans environ 15 % des cas malgré un traitement antibiotique réalisé en milieu hospitalier.

À quel moment se faire vacciner contre l'*Haemophilus influenzae* de type b ?

La vaccination contre les infections à l'*Haemophilus influenzae* de type b est obligatoire chez les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018.

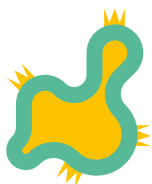


Depuis la mise à disposition du vaccin, le nombre de méningites à *Haemophilus* b chez les enfants de moins de 5 ans a chuté d'environ **500** à moins de **10** par an.

HÉPATITE B

L'hépatite B est une maladie du foie due à un virus : le Virus de l'Hépatite B (ou VHB).

En France, **1 500 personnes** meurent encore chaque année d'une maladie du foie liée à l'hépatite B et **270 000** sont porteuses chroniques du virus.



Ce virus est très contagieux (cent fois plus contagieux que le virus du sida). **Il peut se transmettre par les relations sexuelles et par le sang.** Ainsi, le partage d'aiguilles ou de seringues souillées pour les personnes qui consomment de la drogue représente un mode de contamination fréquent. De même, des contaminations lors de tatouages et piercings sont possibles si le matériel n'a pas été correctement stérilisé. Enfin, le virus peut être transmis de la mère à l'enfant au cours de l'accouchement ou de l'allaitement.

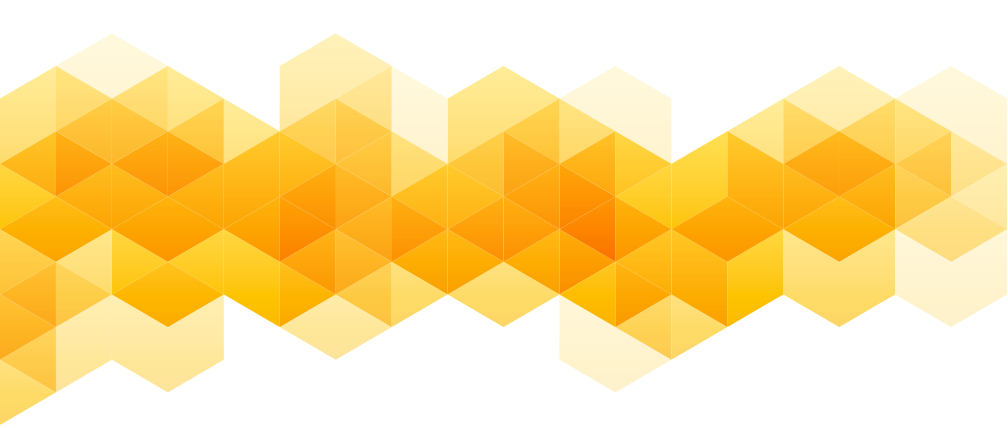
L'hépatite B peut se manifester par une jaunisse (c'est-à-dire une coloration jaune de la peau et des yeux) ainsi que par une grande fatigue. Dans 70 % des cas, les personnes infectées ne ressentent pas de symptômes particuliers. La maladie peut guérir toute seule ou devenir chronique. Chez 30 % des patients avec une maladie chronique, elle peut entraîner une cirrhose ou un cancer du foie.

Trois injections suffisent pour être protégé toute la vie.

Le vaccin contre l'hépatite B est-il vraiment utile ?

Se faire vacciner contre l'hépatite B est vraiment utile car le virus est présent en France et dans de nombreux pays.

Faire vacciner ses enfants quand ils sont petits, c'est les protéger pour plus tard, lorsqu'ils rencontreront le virus. La vaccination est le moyen le plus efficace pour se protéger de cette maladie grave. **Elle est obligatoire chez les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018.**



À Taïwan, où le virus est très fréquent comme dans beaucoup de pays d'Asie, une grande étude a montré que le nombre de cirrhoses et de cancers du foie a diminué de façon spectaculaire grâce à la vaccination. En Italie du sud, cinq ans après le début de la vaccination des enfants, le nombre d'enfants porteurs d'hépatite chronique a été divisé par dix.

La vaccination contre le virus de l'hépatite B comporte-t-elle des risques ?

Le vaccin est un médicament. Comme tout médicament, il peut avoir des effets imprévisibles comme une réaction allergique. Des effets secondaires et indésirables sont également possibles (petite fièvre, douleur au point d'injection). Ces effets sont très faibles comparés à la maladie contre laquelle protège le vaccin.

Le saviez-vous ?

En 1998, lors d'une campagne de vaccination des adolescents, les médias ont parlé de l'apparition de cas de sclérose en plaques (ou SEP) soupçonnés d'être liés à la vaccination contre l'hépatite B. Afin de pouvoir vérifier ces informations et selon le principe de précaution, il a été décidé de stopper la campagne de vaccination.

Depuis, toutes les recherches et études menées en France et dans le monde ont montré qu'il **n'y avait aucun lien entre la vaccination contre l'hépatite B et le développement de la sclérose en plaques.**



Depuis 1982, plus de **1 milliard** de doses de vaccin contre l'hépatite B ont été administrées dans le monde.



La vaccination contre l'hépatite B est **obligatoire** pour certains métiers.

PNEUMOCOQUE

Le pneumocoque est une bactérie responsable d'infections graves comme les pneumonies, les méningites et les septicémies.

—→
Environ
700 cas par an
de méningites dues
au pneumocoque
sont recensés
en France
métropolitaine.



Les pneumonies sont des infections du poumon. Les septicémies (infections du sang) et les méningites (infections des méninges) sont très graves. Les infections à pneumocoque peuvent être mortelles ou laisser des séquelles graves (surdit , handicap neurologique, etc.).

Les infections li es aux pneumocoques sont plus fr equentes et plus graves chez les nourrissons et les personnes  g ees.

La vaccination est le meilleur moyen de se prot eger contre les infections   pneumocoque.

La vaccination a permis de diminuer de mani ere tr es importante le nombre d'infections graves chez les nourrissons et les enfants de moins de 5 ans.

Quand et qui doit-on vacciner contre le pneumocoque ?

La vaccination contre le pneumocoque est **obligatoire chez tous les nourrissons n es   partir du 1^{er} janvier 2018** d es l' age de 2 mois.

Chez l'enfant et l'adulte fragilis es par certaines maladies, la vaccination contre le pneumocoque est recommand ee **sans limite d' age**. Les vaccins utilis es varient selon l' age de la personne et son  tat de sant e.

INFECTIONS À MÉNINGOCOQUE

Les méningocoques sont des bactéries normalement présentes dans la gorge et le nez de nombreuses personnes.

Ces bactéries peuvent se transmettre par voie aérienne ou par la salive mais le plus souvent, les méningocoques ne provoquent pas de maladies particulières. Dans certains cas, ils peuvent provoquer des maladies très graves comme les méningites ou les septicémies qui peuvent être mortelles ou laisser des séquelles graves (paralysie, retard mental, etc.).

Il existe plusieurs formes de méningocoques. Des vaccins existent pour certaines formes de méningocoques. En France, les nourrissons sont vaccinés contre le méningocoque de type B et C. Des vaccins contre d'autres types de méningocoques peuvent être recommandés pour les personnes atteintes de maladies chroniques, en cas d'épidémie ou de voyage dans des zones où ces bactéries sont présentes.

À quel moment se faire vacciner contre le méningocoque C ?

La vaccination contre les infections à méningocoque C est obligatoire chez les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018, dès l'âge de 5 mois. Une vaccination de rattrapage est recommandée jusqu'à l'âge de 24 ans pour les personnes non encore vaccinées.

À quel moment se faire vacciner contre le méningocoque B ?

La vaccination contre les infections à méningocoque B est recommandée pour tous les nourrissons dès l'âge de 3 mois depuis avril 2022.

—◆—
En France, les infections graves à méningocoque touchent environ **500 personnes par an.**

ROUGEOLE OREILLONS RUBÉOLE

—◆—
1 personne
infectée par la
rougeole peut
contaminer
**entre 15 et
20 personnes**
non vaccinées.



—◆—
Avant la vaccination,
les oreillons étaient
**la première
cause de
méningite
virale** (infection
des enveloppes
du cerveau) chez
l'enfant.

La rougeole est une maladie virale très contagieuse.

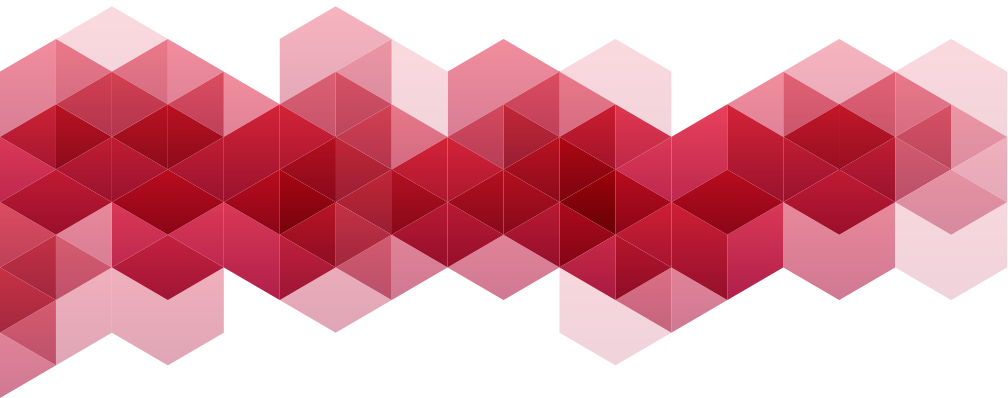
Elle se transmet par l'éternuement et la toux. La rougeole provoque des plaques rouges, une toux pénible, une température élevée et une grande fatigue. Elle peut entraîner des complications graves (atteintes du cerveau ou des poumons) qui nécessitent une hospitalisation (surtout chez les enfants de moins de 1 an, les adolescents, et les jeunes adultes) et qui peuvent entraîner le décès.

Les oreillons sont une inflammation des glandes salivaires qui provoque un gonflement du cou.

C'est une infection virale très contagieuse qui se transmet par les postillons et la salive. Des épidémies peuvent arriver dans les collectivités (écoles, universités, etc.). Généralement sans gravité, cette maladie est très douloureuse et peut entraîner des surdités chez les enfants et des complications ovariennes ou testiculaires chez les adolescents et les adultes, parfois responsables de stérilité.

La rubéole est une maladie contagieuse due à un virus.

Elle est un vrai danger pour les femmes enceintes et leur futur bébé. Si on l'attrape pendant les premiers mois de la grossesse, la rubéole peut provoquer des malformations graves chez le bébé. C'est pourquoi, il est indispensable que toutes les femmes en âge d'avoir des enfants soient vaccinées.



En France, des cas de rubéole congénitale sont encore observés et sont la cause dans certains cas d'interruptions médicales de grossesse.

Est-ce qu'il y a un risque pour la santé à se faire vacciner avec le vaccin ROR ?

Non, le vaccin ROR (rougeole, oreillons, rubéole) est tout à fait sûr. En 1998, une étude anglaise avait fait craindre un lien possible entre cette vaccination et le développement de l'autisme. Depuis, il a été démontré que les résultats de cette étude avaient été falsifiés. D'autres études portant sur un nombre très important de patients vaccinés ont confirmé qu'il n'y avait aucun lien entre le vaccin ROR et l'autisme.

—→
1 vaccin unique existe pour se protéger à la fois de la rougeole, des oreillons et de la rubéole : le ROR. **Il est obligatoire pour tous les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018.**

INFECTIONS À PAPILLOMAVIRUS

Les papillomavirus humains (ou HPV) sont des virus très courants qui peuvent infecter les muqueuses et la peau.

Il existe plus de 150 types de papillomavirus ; environ 40 d'entre eux peuvent infecter les organes génitaux des hommes et des femmes. Ces virus sont responsables du développement du cancer du col de l'utérus qui est le 2^e cancer le plus fréquent chez la femme dans le monde. Les infections par ces virus sont très fréquentes et se transmettent généralement lors des premiers contacts sexuels.

—◆—
Chaque année en France, **6 400** nouveaux cancers dus au papillomavirus dont les ¾ chez les femmes

Dans la plupart des cas, le virus s'élimine naturellement et l'infection n'a aucune conséquence sur la santé. Dans 10% des cas, l'infection persiste et peut entraîner des lésions au niveau de la muqueuse du col de l'utérus. On parle alors de lésions précancéreuses qui peuvent évoluer vers un cancer dix à quinze ans après l'infection par le virus. Ces lésions sont détectées par les frottis qui doivent être régulièrement effectués par le médecin traitant, un gynécologue ou une sage-femme.

La vaccination ne protège pas contre tous les papillomavirus responsables du cancer du col de l'utérus. **C'est pourquoi se faire vacciner ne dispense pas du dépistage du cancer du col de l'utérus par frottis. Cet examen doit être réalisé tous les trois ans chez toutes les femmes de 25 à 65 ans.**

Certains HPV peuvent également entraîner des cancers du pénis, de l'anus et de la gorge.



Qui faut-il vacciner contre les HPV ?

Cette vaccination est recommandée, en France, pour **les jeunes filles et les garçons entre 11 et 14 ans**, avec un rattrapage jusqu'à 19 ans.

Elle est également recommandée jusqu'à l'âge de 26 ans chez les hommes ayant ou ayant eu des relations sexuelles avec d'autres hommes.

Les vaccins contre les HPV peuvent-ils provoquer des scléroses en plaques ?

170 millions de doses de vaccins contre les HPV ont été distribuées dans le monde. Le système de surveillance montre qu'il n'y a pas plus de développement de sclérose en plaques (ou SEP) chez les personnes vaccinées que chez les personnes non vaccinées.

La vaccination contre les HPV est-elle vraiment utile ?

Chaque année en France, plus de 3 000 femmes sont atteintes d'un cancer du col de l'utérus.

Dans les pays où un nombre important de jeunes est vacciné, comme l'Australie ou l'Angleterre, le nombre de nouveaux cas de lésions précancéreuses du col de l'utérus chez la jeune fille a largement diminué, tout comme le nombre de femmes et d'hommes présentant des verrues génitales (100 000/an en France).

La vaccination dès l'âge de 11 ans et les frottis de dépistage réguliers à l'âge adulte sont deux actions complémentaires qui permettent de réduire considérablement les décès dus au cancer du col de l'utérus chez la femme.



L'Australie a mis en place un programme de vaccination généralisée contre les infections à HPV, en **2007**. Depuis, il y a une diminution importante du nombre de lésions précancéreuses chez les femmes vaccinées.

GRIPPE

La grippe est une infection respiratoire aiguë, très contagieuse, due aux virus appelés Influenzae.

Souvent considérée comme bénigne, elle peut être grave, voire mortelle, pour de nombreuses personnes à risque ou fragilisées par certaines maladies chroniques (affections de longue durée), ainsi que pour les personnes âgées.



La vaccination est un moyen de prévention efficace pour éviter d'être malade lors de l'épidémie saisonnière qui survient chaque année, en France, entre les mois de novembre et d'avril.

Pour les personnes à risque ou fragilisées, le vaccin contre la grippe est pris en charge à 100 % par l'Assurance maladie (Sécurité sociale).

Pourquoi doit-on faire le vaccin contre la grippe tous les ans ?



2 à 6 millions

de cas de grippe
chaque année en
France.

Il existe différents types de virus grippaux. **Ces virus se caractérisent par leurs fréquentes mutations.** Tous les ans, les souches utilisées pour la préparation du vaccin sont adaptées aux mutations du virus dans le monde.

La vaccination doit donc être refaite tous les ans à l'automne afin que le vaccin protège contre les virus qui circuleront durant l'hiver.

ZONA

Le zona est dû au virus varicelle-zona (VZV pour varicella-zoster virus).

Après une infection par la varicelle dans l'enfance, le virus peut rester « en sommeil » dans certains ganglions nerveux. Sous l'effet de l'âge, de la fatigue, d'une maladie ou sans raison apparente, il peut se réactiver sous la forme d'un zona. Les personnes de plus de 50 ans sont les plus touchées. Plus l'âge avance, plus le zona est fréquent et sévère, car le système immunitaire devient moins efficace pour garder ce virus « sous contrôle ».

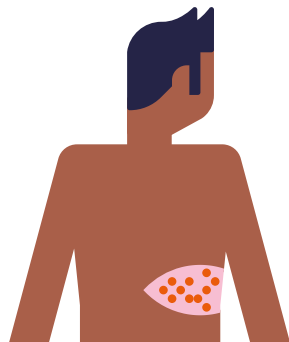
Le zona provoque une éruption douloureuse. Les douleurs peuvent persister après l'éruption et peuvent être difficilement supportables et gêner la vie quotidienne pendant une période plus ou moins longue (de quelques jours à plusieurs mois).

Plus rarement, le zona peut atteindre le visage (zona dit « ophtalmique »).

Pourquoi et quand se faire vacciner contre le zona ?

La vaccination est recommandée chez les adultes âgés de 65 à 74 ans pour diminuer le risque de zona et surtout le risque de douleurs.

—→
On estime qu'environ **1 personne sur 2** dans le monde, âgée de **85 ans** a eu au moins un épisode de zona.



TUBERCULOSE

La tuberculose est une maladie infectieuse qui atteint en général les poumons.

—◆—
En France, entre **5 000 et 6 000 cas** de tuberculose sont déclarés chaque année, avec de grandes variations d'une région à l'autre.

—◆—
Chaque année dans le monde, on estime à **9 millions** le nombre de nouveaux malades et à **1,5 million** le nombre de morts dus à la tuberculose.

C'est une maladie contagieuse qui se transmet par la toux des personnes infectées. Si elle n'est pas soignée, la tuberculose peut être mortelle. Il existe des formes graves de la maladie, comme les méningites tuberculeuses qui touchent notamment les enfants. Un vaccin protège de la tuberculose, et en particulier de ses formes graves : le BCG. Depuis 2007, la vaccination par le BCG n'est plus obligatoire mais elle reste recommandée pour les nourrissons et les enfants les plus exposés au risque de tuberculose.

Quand et quels enfants faut-il vacciner contre la tuberculose (BCG) ?

La vaccination BCG est faite à partir de l'âge de 1 mois et jusqu'à l'âge de 15 ans chez les enfants à risque élevé de tuberculose. La vaccination est recommandée en particulier pour tous les enfants vivant en Guyane et à Mayotte car la tuberculose reste fréquente dans ces régions. Elle est également recommandée pour les enfants nés dans un pays où la tuberculose est répandue et pour les enfants dont un des parents est originaire d'un pays à risque.

Pourquoi certaines personnes vaccinées attrapent-elles quand même la tuberculose ?

Le vaccin BCG n'est pas efficace à 100 %. Il protège surtout des formes graves de tuberculose en particulier chez les enfants.

COVID-19

La Covid-19 est une infection respiratoire causée par un nouveau virus.

Elle touche principalement les poumons et donne en particulier de la fièvre, de la toux et de la fatigue. **Elle peut être grave, surtout chez les personnes les plus fragiles.** La transmission se fait essentiellement par des gouttelettes de salive d'une personne infectée quand elle parle, tousse ou respire.

La protection contre le virus repose sur l'identification rapide des personnes malades et de leurs contacts, les mesures barrières (port du masque dans les lieux clos fréquentés, lavage fréquent des mains, aération des pièces...) et la vaccination.

En France, la vaccination contre la Covid-19 est recommandée pour tous à partir de 5 ans avec 2 doses. Un rappel vaccinal est ensuite recommandé pour toutes les personnes de 12 ans et plus. Les personnes les plus fragiles (personnes âgées, immunodéprimés, maladies chroniques) peuvent recevoir une seconde dose de rappel.

D'autres rappels pourront être recommandés en fonction de l'évolution de l'épidémie.



VACCINS DU VOYAGEUR

Il existe des risques de maladies liés à certains voyages et la vaccination constitue une des mesures importantes de prévention.

Il est important de vérifier que ses vaccinations sont à jour car certains pays exigent, par exemple, **des vaccinations contre la fièvre jaune et le méningocoque ACYW.**

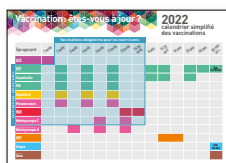
Des vaccins spécifiques sont recommandés selon les types de voyage et la destination : hépatites A et B, rage, typhoïde, encéphalite japonaise, encéphalite à tique, etc.

C'est pourquoi il est important de consulter son médecin deux à trois mois avant son départ en voyage.

Certains vaccins doivent être faits dans un centre de vaccination habilité et doivent être notés sur un carnet international de vaccination (jaune).



CONSEILS PRATIQUES



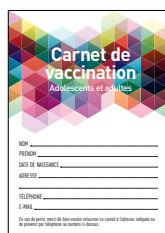
Le calendrier des vaccinations au format carte postale

Cette carte postale résume les vaccins obligatoires ou recommandés à l'ensemble de la population. Elle est mise à jour chaque année. Vous la trouverez chez votre médecin, votre pharmacien et sur internet sur le site vaccination-info-service.fr



Le calendrier des vaccins accessible à tous, en affiche et dépliant

Cette affiche et ce dépliant présentent l'ensemble des vaccins recommandés et obligatoires sous la forme d'une ligne du temps facile à comprendre. www.santepubliquefrance.fr/accessible/vaccination



Le carnet de vaccination

Il est individuel et indispensable pour que le professionnel qui vaccine inscrive le nom du vaccin et la date de l'injection. Il inscrit souvent au crayon la date du prochain vaccin à faire.

Ce carnet est pratique car il vous permet de savoir quelles vaccinations vous avez reçues et si vous êtes à jour.



Conserver les vaccins

Dès le retour de la pharmacie, les vaccins doivent être conservés entre + 2 °C et + 8 °C à l'intérieur du réfrigérateur, et **pas dans la porte**.

Si vous avez gardé un vaccin qui est périmé, le mieux est de le rapporter dans une pharmacie.

Où se faire vacciner ?

- ◆ Chez un médecin.
- ◆ Dans un centre de vaccinations.
- ◆ Dans une consultation de PMI, pour les enfants jusqu'à 6 ans et les femmes enceintes.
- ◆ Chez un infirmier, avec l'ordonnance du médecin.
- ◆ Chez une sage-femme pour certains vaccins.
- ◆ Chez un pharmacien pour le vaccin contre la grippe.
- ◆ Dans un centre de vaccinations internationales habilité.
- ◆ Au service de médecine du travail pour certains vaccins.
- ◆ Dans un service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS) pour certains vaccins.
- ◆ Dans un centre gratuit d'information de dépistage et de diagnostic (CeGIDD), un centre de planification familiale, un centre d'examen de santé, pour certains vaccins.
- ◆ Dans certaines circonstances, les vaccins peuvent être administrés dans le cadre du service de santé scolaire.



CONSEILS PRATIQUES

L'information sur internet

Difficile de s'y retrouver dans la quantité d'informations proposées sur internet : sites d'information, forums de discussion, commentaires sur les réseaux sociaux, etc. Comment savoir si l'information trouvée est correcte? Comment savoir si vous pouvez faire confiance aux commentaires publiés?

Voici les deux grandes questions à se poser pour y voir plus clair et pour savoir si les informations sont fiables.

◆ Quelle est la source de l'information ?

- De qui vient l'information que j'ai trouvée ?

Est-ce que les informations présentées sont justifiées par des références à des études médicales scientifiques, à des citations de professionnels ou à des articles publiés dans la presse scientifique ?

- Le site existe-t-il pour soutenir une cause personnelle ou un groupe particulier ?

- Le site propose-t-il des produits ou des documents à vendre ?



◆ Quelle est la forme de l'information ?

- Quel est le ton employé ? Est-il rassurant ou inquiétant ?

Est-ce que le ton est neutre ou est-ce qu'il prend des positions particulières ?

- Quels sont les supports visuels utilisés ? Est-ce que sont présentées des photos qui font particulièrement peur ? Les illustrations sont-elles rassurantes et pédagogiques ?

- Comment l'information est-elle présentée ? Est-ce que ce sont des personnes qui témoignent de leur expérience personnelle ?

- Est-ce que le site véhicule des rumeurs ou des "on-dit" ?



L'information sur vaccination-info-service.fr

Vous vous posez des **questions sur la vaccination** : *quels vaccins dois-je faire ? Comment se déroule la vaccination ? Qu'y a-t-il dans un vaccin ? Les vaccins sont-ils sûrs ?* **Vaccination-info-service.fr**, site institutionnel sur la vaccination, apporte des **réponses fiables** à vos questions et propose également des explications sous forme de vidéos d'experts et d'animations.

L'information proche de chez vous

Pour toute information ou conseil, n'hésitez pas à prendre contact avec votre médecin, votre pharmacien, votre sage-femme ou votre infirmier.

Pour en savoir plus

Le site d'information sur la vaccination : <https://vaccination-info-service.fr>

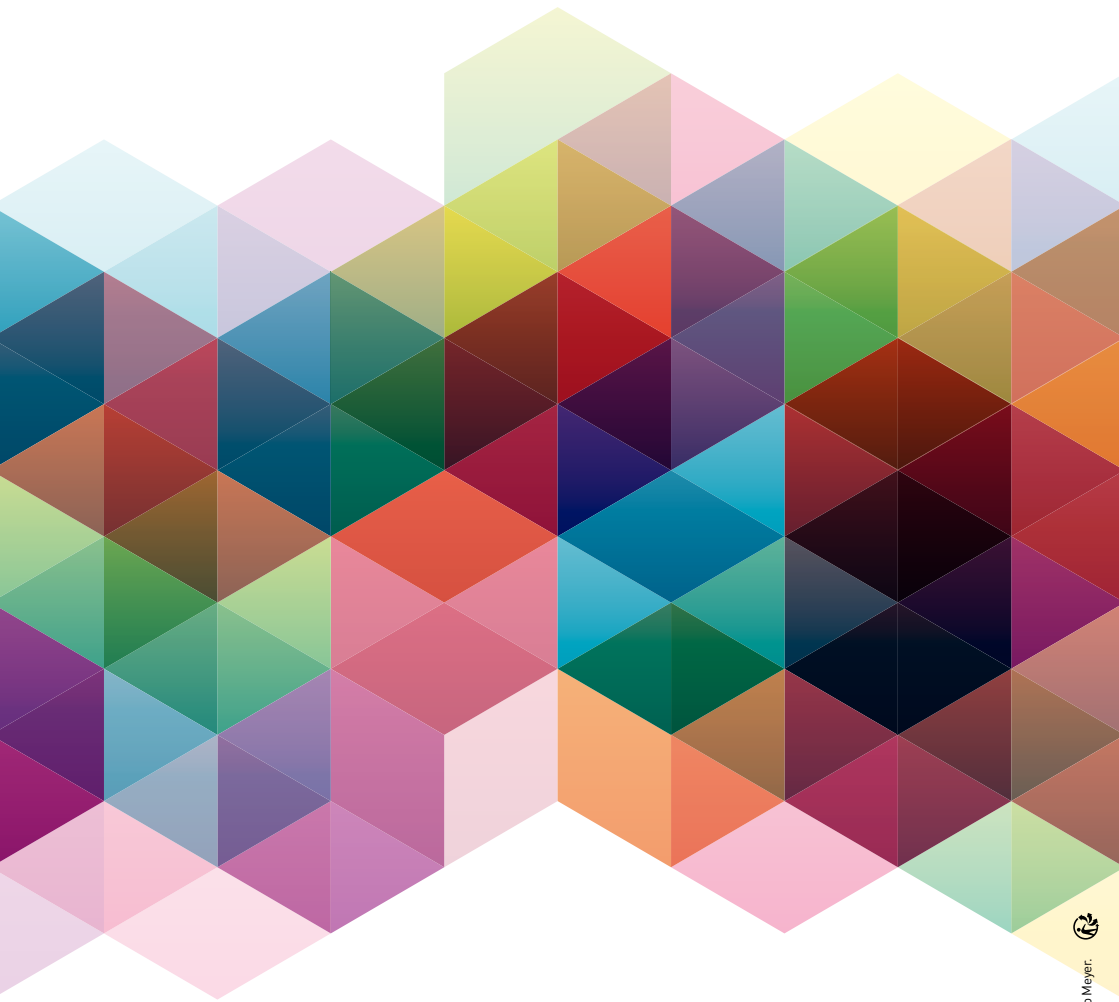
Ministère de la Santé :

www.solidarites-sante.gouv.fr/prevention-en-sante/preserver-sa-sante/vaccination/

Agence nationale de sécurité du médicament et des produits

de santé (ANSM) : <https://ansm.sante.fr/dossiers-thematiques/vaccination>

Santé publique France : www.santepubliquefrance.fr/determinants-de-sante/vaccination



**VACCINATION
INFO SERVICE.FR**

Le site de référence qui répond à vos questions